



Compte rendu de la réunion du comité directeur du 19 mars 2015 :

Présents : Jean Meurillon, Pascal Michelon, Daniel Besset, Maurice Grimaud, Gilbert Cardinal, André Leynier, John Fleuret, Emile Zabaleta, Maria De Almeida, Serge Garsault et Véronique Larmande

Excusés: Frederic Alibert et Romain Bezie. Jacques Clément

Approbation du compte rendu du 19 février 2015 :

Le compte rendu de la réunion du 19/02/2015 est approuvé.

Bilan de la manche 3 du championnat Drôme Ardèche d'Aviron du 15 mars 2015

Pascal fait un bilan chiffré de cette régates et du championnat 2015 :

Le nombre de participant est équivalent à la manche précédente (377 en mars contre 383 en novembre). Ce nombre est en hausse par rapport à la même manche de la saison précédente (298 en mars 2014). On peut remarquer également que le nouveau programme fonctionne bien puisque 29 courses des 32 proposées ont été courues. Au niveau des titres de champion Drôme Ardèche, 16 ont été distribué contre 13 en 2014.

Concernant les deux classements, la coupe Roger Espinas (classement général) est remporté par l'ARP avec 181 points juste devant les SNTT 178 points. Pour la première fois depuis sa création, le challenge des quatre et huit est remporté par un club extérieur au comité Drôme Ardèche, le sud Grésivaudan remporte se trophée à égalité de point avec les SNTT mais avec une victoire en huit de plus pour le sud.

Pascal tiens à souligner deux points pour conclure :

- La préparation, le déroulement et le rangement de cette régates totalise pour lui entre 35 et 40 heures de travail. Au vue de ce volume horaire étalé sur au maximum une dizaine de jour, il est quelquefois ennuyeux de voir des personnes demander des choses en plus alors qu'il est difficile de trouver des bonnes volontés.

- Le recrutement des bénévoles pour le déroulement est de plus en plus complexe, les clubs ne font forcément de retour, les personnes contactées directement ne souhaitent pas s'engager. Si ceci s'amplifie, ça causera à terme des problèmes de logistique.

Ensuite un tour de table est fait pour que chacun donne son sentiment et les éventuels changements ou aménagements pour la saison 2016.

Ci-dessous les évolutions qui seront mises en place pour les régates de la saison prochaine :

- Lors de la manche 3, la course en yolette réservée au débutant sera proposée.
- Les arbitres et les personnes en charge du déroulement apporteront une plus grande attention quant au horaire de départ du ponton afin de ne pas avoir des équipages 45 minutes, voir 1 heure avant sur l'eau. Ceci sera précisé clairement en réunion des délégués et vérifié au ponton de départ. Cette consigne est importante pour que la sécurité soit présente sur l'eau en même temps que les premiers bateaux.
- Dans le règlement de la régate, au chapitre du challenge des quatre et huit, une précision sera rajoutée pour mettre en évidence la prépondérance des places obtenues en huit dans le cas d'égalité parfaite comme cela a été le cas entre Tain et Sud Grésivaudan.

Bilan du Brevet d'or option compétition (BOOC) 15 mars 2015 :

La manche 32 du championnat Drôme Ardèche d'aviron a été le support d'une session du BOOC. La partie pratique se déroulait durant les courses en un de couple J14 et J16 femme et homme. La partie théorique s'est tenue au gymnase durant la pause repas. Cette session comptait 20 inscrits, dont 10 hors Drôme Ardèche, il y a eu 19 réussites. Merci aux quatre bénévoles qui sont venus corriger les questionnaires.

Bilan de la formation « Initiateur fédéral » 2015 :

Cette formation s'est terminée par l'examen écrit le 15 mars à Romans entre 12h30 et 13h30. 5 des sept personnes inscrites dans notre comité se sont présentées. Les copies seront corrigées par Pascal et remises ensuite à la ligue qui validera les résultats. En fonction des échecs et de la volonté des clubs, un rattrapage peut être mis en place courant mai. La décision sera prise en avril après correction des copies.

Action scolaire :

Le conseil général de la Drôme a choisi d'aider 8 établissements scolaires dans le but de les rendre plus attractifs. Le collège du Triboulet, à Romans, a été choisi dans ce cadre pour mettre en place un projet pluridisciplinaire nautique. Dans le volet sportif, la natation et l'aviron seront les supports. Le club de l'ARP suit ce projet avec le comité depuis son lancement il y a deux saisons.

La commune de Romans ne souhaitant plus aider financièrement cette action, le conseil général propose de prendre le relais, pour 2015, concernant une aide au financement du coût de l'encadrement (1700€).

Cette action entre dans le cadre de la convention comité/département et fera l'objet d'un avenant pour la saison 2015.

Actions à venir :

Les actions de fin de saison ont été définies lors de la réunion des entraîneurs du 25 janvier 2015 et doivent maintenant être validé par le comité directeur :

- Le brevet de rameur option or : il aura lieu le mercredi 1 avril, le lieu reste à définir en fonction du club d'origine des participants.
- Le stage de perfectionnement jeune et junior : il est prévu le mercredi 22 avril. Le club de Tain se porte candidat pour l'accueillir.
- La deuxième session du brevet d'or option compétition : elle aura lieu le samedi 16 mai. Les clubs de Viviers et de la SNRPG se portent candidat pour accueillir cette épreuve. L'attribution définitive sera faite en avril.

Ces actions feront l'objet d'un envoi de fiche technique spécifique au club dans la semaine à venir.

***Prochaine réunion fixée le 21 avril à 19h
à la maison des bénévoles - Valence***